



Infirmier du CAUP –

ACCES AU LIEU DE TRAVAIL

Adresse : 50 Bd de la Boissière 93 Montreuil

Téléphone : 01 55 86 16 40

En transport : RER, Metro, Bus

En Voiture : Parking

L'établissement public de Ville Evrard dessert aujourd'hui 34 communes du département de la Seine-Saint -Denis et une population d'1,2 millions d'habitants. Pour la prise en charge des adultes et adolescents sur le territoire, l'établissement est organisé en 15 secteurs de psychiatrie générale pour les adultes et adolescents de plus de 15 ans et pour les enfants en 3 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Pour le secteur 93G11 (Montreuil nord, Noisy le sec, Romainville)

Sur les communes de Bondy (UHTP), Noisy le Sec (CATTP, CMP), Montreuil (CAUP, UMP) et Neuilly sur marne (CRIA VS, UPPL, Alize) une équipe pluri professionnelle (psychiatres, internes, psychologues, infirmiers, psychomotricienne, ergothérapeutes, aides-soignants, assistantes sociales, cadres de santé, secrétaires médicales) répondent dans le cadre des missions de service public à toutes demandes relatives à des troubles psychiatriques et/ou à des difficultés psychologiques.

Cette offre de soins diversifiées est mise en œuvre dans un but de prévention, de consultation, de diagnostic, de psychothérapie, d'accès aux soins somatiques et psychiatriques, de traitement en ambulatoire (entretiens et visites à domicile, appartement associatif, accueil familial thérapeutique), d'activité individuelle ou groupale à visée thérapeutique, de réhabilitation psychosociale et de réinsertion, d'évaluation psycho-gériatrique et de l'identification des besoins en matière de santé mentale des publics en situation de précarité et d'exclusion,. L'interaction avec la famille, le partenariat avec les structures médico-sociales, le réseau Ville-Hôpital, les médecins libéraux, les services municipaux, le Centre Municipal de Santé, les associations sont favorisées.

Présentation du pôle 93G11

- ❖ 1 Unité d'Hospitalisation Temps Adultes
- ❖ 1 CAUP
- ❖ 1 CMP
- ❖ 1 CATTP
- ❖ 1 Equipe Mobile Psychiatrie Précarité intersectorielle
- ❖ AFT
- ❖ 1 Unité d'hospitalisation au long court intersectorielle
- ❖ 1 CRIA VS, UPPL

L'unité d'hospitalisation temps plein est composée de 20 lits et de 1 chambres de soins intensifs et 1 Chambre sécurisée

Fiche de poste rédigée par : CSS et CDS.

Mise à jour

Signature de l'agent :



LES CONTACTS :

- Coordonnatrice Générale des Soins :
Mme CHASTAGNOL
n.chastagnol@epsve.fr
- Directrice des Soins :
Mme BOISSEL
mp.boissel@epsve.fr
- Secrétariat de la Direction des Soins
directionsoins@epsve.fr
01 43 09 32 33 / 33 54
- Direction des Ressources Humaines
secrétariat
drh@epsve.fr
01 43 09 32 61 / 33 53



IDENTIFICATION DU POSTE IDE

Autorité hiérarchique :

Direction des soins
Cadre Supérieur de Santé
Cadre de Santé

Autorité fonctionnelle :

Dr - Chef de Pôle
Dr Praticien Hospitalier Responsable UHTP

Liaisons fonctionnelles :

Interne au pôle/service/direction :
Chef de Pôle, responsables médicaux, cadres, professionnels paramédicaux et non médicaux

Externe au pôle/service/direction :
Ensemble des directions fonctionnelles, Direction des Soins, DRH (ressources humaines, formation), DQRJU, DAHL, DFSI, Cadre hygiéniste, Service des tutelles, Pôle Cristales, Médecine du travail.

Externe à l'établissement : Hôpitaux, Médecins généralistes, Service de protection à la personne, Police, CPOA, IPPP, Institutions spécialisées, associations, UNAFAM, Assistantes sociales, ASE, Mairie, CMS, Maisons de retraite, foyers...

- ✓ **Période de travail : Roulement/38h hebdomadaire**
- ✓ **Horaires de travail : 9h30 17h30 du lundi au vendredi**
- ✓ **28CA 18 RTT**
Cycle de travail : ETP 100%

Mission du poste et compétences requises :

- 3 Axes de travail (Accueil, Urgences, Liaison) couverts par une même équipe de 8 soignants infirmiers, intervenants auprès des patients des secteurs G110 et G11, d'un 0,80 ETP (12 demi-journées) de psychiatre pour l'activité d'Accueil, d'1 ETP (4 demi-journées) de psychiatre pour l'activité des Urgences et de la Liaison en collaboration avec le CHI André Grégoire.
- Accueil des demandes des patients sans Rendez-vous.
- Entretiens infirmiers et/ou médicaux faits en binôme.
- Gestion des soins et traitements.
- Possibilité de suivi quotidien des patients en accueil (si nécessaire).
- Possibilité de VAD (sur indication médicale)
- Horaire de travail de **9h30 à 17h30*** du Lundi au Vendredi.
- R.H. Samedi et Dimanche.
- Possibilité de dépassement d'horaire parfois lors des prises en charge aux urgences.

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Activités principales :

- Assurer une disponibilité soignante.
- Recueillir les informations essentielles concernant le patient.
- Poser une indication de soin ou réorienter vers le service compétent.
- Assurer la fonction de référent qui organise et assure le lien entre les différents partenaires



Missions générales

Unité sans lits d'hospitalisation située dans l'enceinte du Centre Hospitalier André GREGOIRE à Montreuil.

Prise en charge de toute demande reçue dans l'unité (demande directe, adressé par le réseau ville et ou par les autres structures du secteur, ou via les urgences de l'hôpital général).

Dispenser des soins répondant aux besoins des patients dans le cadre des missions de l'équipe en tenant compte des orientations du service

- Entretien d'Accueil infirmier.
- Etablir un diagnostic infirmier.
- Adapter les soins en fonction de l'orientation clinique.
- Prendre en charge le suivi et les soins somatiques.
- Mettre en œuvre les programmes et les protocoles de soins et administration du médicament.
- Observer et surveiller les troubles du comportement

Contribuer à la prise en charge individualisée des patients.

- Participer aux soins éducatifs du patient et de son entourage.
- Disponibilité accordée aux signalements et aux demandes des familles.
- Prises en charge au cas par cas par un suivi individualisé de 7 à 15 jours si nécessaire.

Contribuer à la communication interne et externe à l'unité.

- Participer aux réunions cliniques et institutionnelles.
- Recueillir et transmettre les informations aux partenaires, acteurs dans le réseau de soins et dans le réseau socio-éducatif

Participer à la transmission et à l'approfondissement des compétences et savoirs infirmiers

- Transmettre le savoir infirmier.
- Encadrement des étudiants en soins infirmiers et tutorat auprès des nouveaux infirmiers.
- Participer aux actions de formation permanente.

. contribuer aux activités à l'image et aux évolutions de l'institution.

- Participer aux groupes de travail sectoriels et intersectoriels de l'établissement
- Participation aux différentes réunions institutionnelles.
- Participer aux actions de communications de l'établissement.
- Participer aux actions de formations et d'enseignement dans les I.F.S.I :
 - forum
 - Actions d'information dans les communes.
 - Salon.
 - Enseignements cliniques.

Autres missions (le cas échéant)

Participer à des actions de secours, médecine, catastrophes et aides humanitaires.





Qualifications

Diplôme d'état d'infirmier.
Connaissances en psychiatrie appréciées.

Compétences requises

Savoirs/connaissances théoriques :

- connaître la législation de la profession infirmière.
- connaître la législation liée à l'hospitalisation en psychiatrie et aux droits du patient.
- connaître les outils méthodologiques relatifs à la démarche de soins, dossier patient.

Savoirs faire :

- savoir appliquer les protocoles de l'unité concernant les soins techniques et relationnels, l'hygiène et la sécurité.
- savoir conduire un entretien infirmier.
- être capable d'une bonne expression orale et écrite.
- savoir planifier et organiser son travail.
- être capable d'utiliser tous les modes de transmissions, oraux et écrits, de l'unité et de l'institution.
- savoir utiliser les logiciels informatiques installés dans l'unité.

Savoirs être :

- disponibilités et écoute vis à vis du patient, de son entourage.
- capacité à travailler en équipe.
- capacité à agir de façon pertinente dans son rôle.
- respect des valeurs comme la solidarité ou bien l'engagement ainsi que les règles professionnelles.
- capacité à prendre des responsabilités en adéquation avec l'organisation et les objectifs de l'unité.
- contrôle de soi, maîtrise de ses émotions.
- capacité d'adaptation, d'organisation et de rigueur dans l'exercice de sa fonction.
- esprit de synthèse.
- sens du service public.
- disponibilité professionnelle.

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Devenir par concours Cadre de Santé paramédical.
Sur projet de Pôle, Infirmier en Pratiques avancés.
Suivre des formations universitaires diplômantes.

